

Décision

Générale

colonial

Décision n° 760 4 juillet 1947

n° 760 4

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1947

Date de publication

4 juillet 1947

Date du numéro

31 juillet 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Sur proposition du chef du service du personnel, des finances et de la comptabilité,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Une gratification exceptionnelle de cinq mille francs (5.000) est allouée à M Léger, (Colombe), comptable auxiliaire au service des. finances pour travaux supplémentaires effectués en dehors des heures légales, au cours du 1er trimestre 1947.

Art. 2e

— La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.